



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La ministre chargée des transports  
auprès du ministre d'État

Paris, le

17 JUL. 2018

Référence : CP/A18013604-D18011286  
Vos réf. : votre courrier du 2 mai 2018

ASSOCIATION TRANS EUROPE TGV  
RHIN - RHÔNE - MEDITERRANEE  
Home d'Affaires de la Jonction  
1 avenue de la gare TGV  
90 400 MEROUX  
Tél + 33 3 84 21 18 01

REÇU LE 23 JUL. 2018

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la réalisation de la deuxième phase de la branche Est de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône.

La première phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône qui relie Villers-les-Pots, dans le département de la Côte d'Or, à Petit-Croix, sur le territoire de Belfort, a été mise en service le 11 décembre 2011 et a permis de réaliser l'essentiel des gains de temps sur les liaisons entre Dijon et Mulhouse. Comme vous l'évoquez, elle a ainsi participé à faciliter les déplacements depuis et vers la Franche-Comté, l'Allemagne et la Suisse.

La seconde phase, constituée d'une cinquantaine de kilomètres répartis de part et d'autre de la première phase, a été estimée en 2011 à 1 160 M€.

À la suite des conclusions de la commission « Mobilité 21 » de ne pas classer les prolongements de cette ligne dans les premières priorités, il a été décidé d'engager des études afin de vérifier quelles optimisations pouvaient être trouvées pour réduire le coût de la section à l'est de la ligne nouvelle. Il en est ressorti que ce nouveau tronçon de 35 km pourrait être réalisé pour un montant de près de 700 millions d'euros, et permettre ainsi des dessertes supplémentaires entre Mulhouse et Dijon, mais sans gain de temps significatif.

Le Conseil d'orientation des infrastructures (COI) s'est inscrit dans la continuité de l'avis de la commission « Mobilité 21 » et n'a pas proposé de financement à court et moyen termes.

.../...

Madame Marie-Guite DUFAY  
Présidente de l'association Trans Europe Rhin-Rhône-Méditerranée  
Présidente du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté  
Mairie  
BP 40127  
90003 BELFORT CEDEX

Néanmoins, comme j'ai pu vous l'indiquer lors de notre dernier entretien, en présence de la délégation de l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée, j'ai demandé au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) de lancer une mission afin de mettre en regard les bénéfices de la réalisation de la seconde phase et ceux permis par les améliorations qui pourraient être apportées sur la ligne existante et les nœuds ferroviaires, notamment, en termes d'exploitation et de modernisation de l'infrastructure.

La mission, qui présentera ses résultats au mois de novembre prochain, apportera tous les éclairages utiles sur les conditions de développement de l'offre, tant aux niveaux local, national qu'international, avec ou sans réalisation de la seconde phase de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes salutations les plus sincères.

*Bien cordialement*



Élisabeth BORNE